

La filière demande un renforcement des contrôles sur les importations

Les représentants des filières des fruits et légumes (Fédération nationale des producteurs de fruits, Légumes de France) ainsi que la FNSEA et Jeunes Agriculteurs ont rencontré le 28 juillet 2014 Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, alors que les producteurs font « face depuis plusieurs semaines à des difficultés sur le marché jamais rencontrées jusqu'à maintenant. »

Avec l'ail et le melon, le secteur des pêches et nectarines est le plus touché. « Les Espagnols font du dumping commercial, s'insurge Luc Barbier, président de la FNPF. Sur leur marché intérieur, les prix sont plus élevés que ceux observés en Europe. » Par exemple, au cours de la semaine 29, « 1 kg de pêches valait 90 centimes d'euros à Madrid, 1,3 euro à Barcelone et 57 centimes sur le marché de gros Saint-Charles-Perpignan » (centre d'éclatement des fruits et légumes en provenance du Sud).

« Les Espagnols pratiquent par ailleurs les prix après-vente, complète Luc Barbier. C'est-à-dire qu'ils fixent les prix payés par les importateurs en fonction du prix de vente sur le marché. « C'est une pratique totalement interdite en France », affirme le président de la FNPF.

Afin d'enrayer la crise, la filière demande un renforcement des contrôles à bord des camions transportant des fruits en provenance de l'Espagne et sur les marchés de gros, afin de vérifier les bons de commande des fruits qui doivent préciser l'origine, la qualité et le prix.

La Commission européenne saisie

Dans un communiqué diffusé lundi en fin d'après-midi, le ministre de l'Agriculture « tient à rappeler que l'Etat est mobilisé depuis le début de l'été au côté des producteurs pour s'assurer du respect de la réglementation et soutenir la consommation ».

« Les services de l'Etat mènent actuellement une campagne de contrôle pour vérifier le respect des règles de commercialisation des fruits et légumes et en particulier la présence de bons de commande avec prix de vente ; ces deux dernières semaines, 150 camions ont été contrôlés et 10 infractions relevées, qui seront sanctionnées. Les contrôles vont être renforcés, dans les transports et sur les marchés », indique le communiqué du ministère.

« Afin de soutenir la consommation, une campagne télévisuelle de [promotion des fruits et légumes d'été](#) financées par les pouvoirs publics et Interfel est diffusée depuis le 21 juillet. »

« Dès le 17 juillet, Arnaud Montebourg, Stéphane Le Foll et Carole Delga ont tenu à réunir distributeurs et producteurs pour mettre l'accent sur la nécessité d'une politique de prix rémunératrice pour les producteurs et d'une mise en avant des produits français, qui doit être poursuivie tout au long de l'été », ajoute le communiqué.

« Enfin, la Commission européenne a été saisie conjointement par l'Espagne, la France, la Grèce et l'Italie pour demander la mise en place de mesures exceptionnelles de gestion du marché (retrait, actions de communication) », précise le ministère.

Stéphane Le Foll a annoncé « la tenue d'une réunion de bilan de la campagne à la mi-septembre, qui permettra de faire le point sur la situation économique des entreprises ».

source : <http://www.lafranceagricole.fr/> 29/07/2014